

# Elections professionnelles



## Notre avenir entre nos mains Votons CGT, la force des salariés

Votez du 28 septembre au 4 octobre

Depuis vendredi dernier et **jusqu'à jeudi 4 Octobre 18h vous pouvez voter pour élire vos représentants au CSE de France 3.**

**Rappel 1** ● Il s'agit d'élire les membres du CSE (comité social et économique issu des "Lois travail Macron") qui va remplacer les CE ; il y aura 26 titulaires et 26 suppléants. Ces futurs élus du personnel des régions de France 3 vont aussi désigner les représentant·e·s de proximité (RP) des 23 antennes du réseau régional de France 3 (ces « RP » remplaceront les ex DP et élus CHSCT).

**Rappel 2** ● Pour la première fois, on utilise le vote électronique ! Vous avez reçu à votre domicile un courrier de l'entreprise "neovote" avec votre identifiant et votre mot de passe, nécessaires pour voter sur le site de "neovote" depuis votre poste de travail, votre ordi perso, votre smartphone et pour un éventuel second tour !

**Si vous avez des problèmes pour voter :**

**La bonne adresse** pour voter est : <https://vote319.neovote.com>

En appelant **au 0.800.808.900** (appel gratuit), neovote peut vous aider si il y a problème pour accéder au site, ou si vous avez perdu ou pas reçu vos codes. Pensez à avoir votre numéro

de matricule France Télévisions car on vous le demande ! Vous pouvez aussi utiliser le **support en ligne** à l'adresse suivante : <https://vote319.neovote.com/support>

Ce lundi 1<sup>er</sup> octobre de 9h à midi, ce site neovote était indisponible pour les salarié·e·s du réseau régional, ce qui n'est pas sans conséquence sur la participation.

**À 15 heures, le pourcentage de participation est plutôt décevant : Collège 1 : 10% - Collège 2 : 13%, Collège 3 : 21%, soit une moyenne de 18% de votants.**

**Face à la direction qui prépare - elle ne s'en est pas cachée ! - des reculs sur nos emplois et nos conditions de travail** (suppressions de postes, en commençant par les CDD, diminution des RTT, redéfinitions de fonction pour imposer les polyvalences, politique salariale à la tête du client, etc.) **il faut une CGT puissamment représentée.**  
Alors VOTEZ !

Sous ces 2 liens, quelques bonnes raisons de voter CGT.

➔ [Votez CGT, la force des salariés. Attention, ça va taper dur !](#)

➔ [Quelques bonnes raisons pour les journalistes de voter en faveur des candidats CGT](#)

Paris, le 1er octobre 2018

La CGT,  
sa force  
c'est vous !

